



# CRECHE MULTI ACCUEIL

# BP 2022 - CRECHE MULTI ACCUEIL

## Les dépenses de fonctionnement

Services généraux	18 858 €
Matériel pédagogiques, activités et sorties	1 500 €
Couches	7 000 €
Alimentation	29 000 €
Charges de structure	10 900 €
Charges de personnel	717 000 €
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>784 258 €</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement du Multi Accueil Michel Dinet s'élèvent à 784 258 € :

- Les charges de personnel représentent plus de 91 % de l'ensemble des dépenses. Elles prennent en compte les remplacements des agents en arrêt maladie et le recrutement d'un personnel d'encadrement en renfort à mi-temps à partir du 1<sup>er</sup> avril.  
La masse salariale est aussi impactée par la revalorisation importante du SMIC avec + 2,8 % au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2021). La paie des assistantes maternelles est calculée sur la base du SMIC. Les autres agents publics sont également concernés par cette augmentation par la revalorisation de certaines grilles indiciaires.
- Les autres dépenses concernent les charges de gestion qui regroupent essentiellement les frais liés à la restauration, aux changes des enfants et aux activités (sorties, fournitures ...). Ils ont été calculés sur une prévision d'accueil de 90 000 heures de garde (même niveau d'activité qu'avant la crise).
- Les charges de la structure et des services généraux représentent les dépenses de fonctionnement de l'établissement et les frais administratifs.

Elles sont plus élevées par rapport à l'exercice précédent en raison d'une augmentation importante de la masse salariale (+ 30 k€) pour les raisons exposées ci-dessus.

## Les recettes de fonctionnement

Recettes des Familles	170 000 €
Participation CAF - PSU	308 000 €
Participation CAF - CEJ	0 €
Autres recettes	6 000 €
<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>484 000 €</b>

Les recettes de l'exercice sont basées sur une activité de 90 000 heures de garde (tous modes confondus : collectif ou familial et régulier ou occasionnel). Ce niveau d'activité attendu est supérieur aux exercices 2020 et 2021 impactés par la crise, mais équivalent à celui de 2019.

Les recettes des familles et la Prestation de Service Unique (PSU) versée par le partenaire (CAF) sont évaluées en conséquence.

La PSU (prestation de service unique) est une aide au fonctionnement versée aux établissements d'accueil du jeune enfant en fonction de l'activité réalisée (heures de présence). La Caisse National d'Allocations Familiales a décidé de revaloriser la PSU des crèches de 3% pour 2022.

La recette attendue au titre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) n'a pas été inscrite. Le CEJ d'une durée de 4 ans a pris fin au 31.12.2021. Son montant était de l'ordre de 50 k€.

Un nouveau partenariat est en cours d'élaboration : la Convention Territoriale Globale (CTG) qui devra associer les communes de Pulnoy et Saulxures sur les thématiques de la petite enfance et de la parentalité. Cette nouvelle CTG prendra effet rétroactivement au 01.01.2022, mais les fonds correspondants (au minima à la hauteur du CEJ soit > à 50 k€) seront versés sur le prochain exercice.

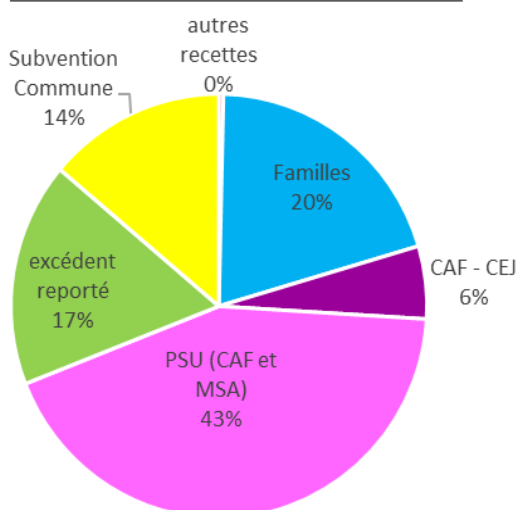
Les autres recettes représentent les indemnités des assurances concernant le remboursement des rémunérations des personnels.

Le déficit de clôture de l'exercice 2021 s'établit à -60 k€, après un prélèvement sur les excédents des exercices antérieurs (123 k€), le résultat disponible pour le prochain budget s'élève à 63 k€ et finance les dépenses à hauteur de 8 %.

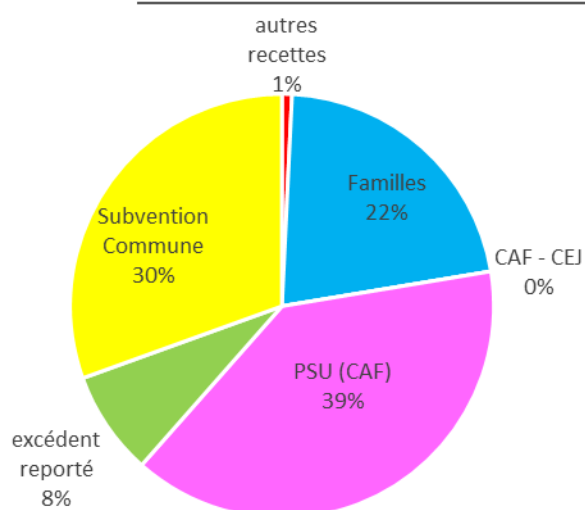
Face à ces évènements : **la subvention d'équilibre** de la Commune a été fortement et exceptionnellement abondée de 140 k€ pour s'établir à **240 k€** afin de compenser le décalage de la perception de la recette de la future CTG, l'augmentation de la masse salariale et compenser le déficit de l'exercice précédent.

Elle représente 30% des charges de fonctionnement de la structure (14 % en 2021).

Financement du fonctionnement 2021



Financement du fonctionnement 2022



## Les investissements

DEPENSES	3 840 €	RECETTES	3 840 €
Achat de matériel	3 840 €	FCTVA	1 466 €
		Amortissement	2 374 €

Des dépenses d'investissement sont inscrites à hauteur de 3 840 €. Elles concernent le renouvellement du matériel des assistantes maternelles et autres équipements de la structure.

Les recettes d'investissement sont constituées par la dotation FCTVA calculée sur les équipements réalisés en 2020 soit 1 466 € et la dotation d'amortissement.

La section d'investissement est équilibrée. Le déficit d'investissement est financé par la prise en compte des excédents de fonctionnement précédents de 307 €.

## L'équilibre

Le budget 2022 de la crèche Multi Accueil Michel Dinet s'établit comme suit et tient compte de l'affectation du résultat 2021 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement - crédits 2022 - opérations réelles	784 257,79 €	724 000,00 €
Fonctionnement - crédits 2022 - opérations d'ordre	2 373,53 €	
Résultat reporté R-002		62 631,32 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>786 631,32 €</b>	<b>786 631,32 €</b>
Investissement - crédits 2022- opérations réelles	3 839,53 €	1 466,00 €
Investissement - crédits 2022 - opérations d'ordre		2 373,53 €
Résultat reporté D-001 (déficit)	306,83 €	
Excédent de fonctionnement reporté R - 1068		306,83 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>4 146,36 €</b>	<b>4 146,36 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DU BUDGET</b>	<b>790 777,68 €</b>	<b>790 777,68 €</b>